



Denis Merklen

## Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?

Presses de l'enssib

---

# Chapitre 6 : La leçon d'écriture des classes populaires

---

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.2156  
Éditeur : Presses de l'enssib  
Lieu d'édition : Villeurbanne  
Année d'édition : 2013  
Date de mise en ligne : 19 décembre 2017  
Collection : Papiers  
ISBN électronique : 9782375460887



<http://books.openedition.org>

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2013

### Référence électronique

MERKLEN, Denis. *Chapitre 6 : La leçon d'écriture des classes populaires* In : *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2013 (généré le 01 février 2021).  
Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/2156>>. ISBN : 9782375460887.  
DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.2156>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 février 2021.

---

## Chapitre 6 : La leçon d'écriture des classes populaires

---

- 1 Je voudrais revenir un instant en arrière à l'époque de la renaissance de la démocratie en Argentine, au milieu des années 1980, au moment où je démarrais ma première enquête ethnographique dans un espace populaire et où je faisais pour la première fois l'expérience d'écrire sur les classes populaires. Il y a dans cette expérience quelque chose qui fait écho, de près et de loin, à celle des classes populaires dans la France du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous traversons aujourd'hui une conjoncture difficile où tout semble incertain : le statut de l'écriture et des institutions qui lui sont associées, la démocratie et la présence en son sein de classes populaires fragmentées qui agissent comme elles le peuvent, avec des formes d'action qui semblent incompréhensibles, mais où on les voit se débattre pour ne pas disparaître complètement dans la tourmente de la division, voire de l'atomisation sociale et qui tentent ici ou là de se constituer en collectif, voire parfois de créer une force sociale audible.
- 2 Quand mon premier travail sur les *asentamientos* (les occupations illégales de terres dans la banlieue de Buenos Aires) prit la forme d'un livre en mai 1991, je suis allé dans l'un de ces quartiers en discuter le contenu avec les habitants, protagonistes de l'histoire. J'avais dit, pendant toute mon enquête de terrain, long de cinq années, que j'écrivais l'histoire de leur épopée : « J'écrirai l'histoire du quartier » (« *Voy a escribir la historia del barrio* »), un quartier qu'ils avaient fait sortir de terre, pour lequel ils s'étaient battus contre vents et marées. Deux semaines plus tôt, j'avais été fier de venir distribuer un bon nombre d'exemplaires du livre aux habitants du quartier El Tambo, et j'étais maintenant fier de venir en discuter avec eux dans les locaux de la coopérative du quartier. Fier d'un livre qui racontait l'histoire du quartier et qui était accepté par les protagonistes eux-mêmes, la consécration de l'apprenti intellectuel que je croyais être. La coopérative avait trouvé de l'argent auprès d'une ONG et acheté cent exemplaires qu'elle avait distribués, en grande partie, parmi les habitants (quelques exemplaires avaient été réservés pour les relations diplomatiques avec des journalistes, des hommes politiques, des alliés du quartier). Le principal dirigeant de l'*asentamiento*, Luis D'Elia, ex-militant des Communautés ecclésiastiques de base de l'église catholique et de la démocratie chrétienne, et ex-instituteur, avait écrit un commentaire intégré en

fin de volume<sup>1</sup>. Le « président » de l'*asentamiento* y notait quelques lacunes dans le récit et rétablissait la mémoire de quelques protagonistes importants pour la vie du quartier à ce moment-là. Puis le dirigeant saluait mon humanisme, l'attitude de ce « jeune de Ciudad Evita » (ville voisine, identifiée par les occupants comme celle des classes moyennes qui les avaient tant menacés et combattus) et saluait aussi ma démarche intellectuelle, car je n'étais pas venu en donneur de leçons, disait-il, mais en chercheur, ce qu'il identifiait comme étant de l'écoute. Effectivement, je voulais apprendre et cherchais à comprendre la nouveauté que ce mouvement social apportait à la politique argentine des années 1980. Il voyait en revanche d'un autre œil les intellectuels et militants qui venaient à cette époque aux *asentamientos*, la plupart de temps en tant que « techniciens », c'est-à-dire en tant que salariés d'ONG ou d'institutions diverses (services urbains, municipalité, santé, etc.) : « Ces dernières années, beaucoup de techniciens sont venus aux *asentamientos*, beaucoup de gens qui essaient avec la science de structurer un message. Un message qu'en général nous refusions parce qu'il était, de façon ouverte ou cachée, autoritaire. Parce qu'en définitive il contenait du mépris vis-à-vis de notre élaboration d'idées, de l'élaboration de nos propositions, de notre vie, de notre façon d'être » (p. 201). Mon attitude était donc, toujours selon lui, « différente ».

- 3 Le jour de la discussion est venu, et je m'y suis donc rendu fier et heureux de discuter avec mes concitoyens. Mais je ne devrais pas dire ici « concitoyens », car à ce moment-là, même si je ne me l'avouais pas, ces gens d'une très grande pauvreté qui s'étaient organisés et soulevés pour prendre ce qui leur appartenait de droit, représentaient pour moi « le peuple » plutôt que des citoyens<sup>2</sup>. J'y allais donc pour recevoir la bénédiction du « peuple » illettré, ce qui me protégerait même des éventuelles critiques des intellectuels, avant même d'avoir présenté le livre à l'université (chose que j'ai évidemment faite par la suite). Il est vrai que nombreux étaient les habitants des *asentamientos* qui ne lisaient pas, que le plus grand nombre n'était pas familier des livres, et beaucoup étaient semi-analphabètes. Je savais qu'ils avaient lu mon livre en petits groupes, à voix haute, et qu'ils l'avaient fait avec passion : ils me l'ont raconté eux-mêmes, contents et fiers eux aussi d'avoir un livre qui couchait noir sur blanc l'histoire de leur épopée. J'avais retracé leur vie qui sortait de l'anonymat pour prendre la forme d'un livre. Mon texte était en bonne voie de devenir l'histoire officielle de ces occupations illégales et moi une sorte d'intellectuel en chair et en os de cette périphérie misérable de La Matanza. Il est aussi vrai que, comme l'avait justement remarqué Luis D'Elia, je ne les avais pas traités d'« intrus », « illégaux » ou « usurpateurs » et que ma parole pouvait signifier une ébauche de reconnaissance de la valeur de leur action.
- 4 Grande fut ma surprise lorsque les gens ont pris la parole et commencé à mettre sérieusement en question mon travail. Ils n'étaient pas du tout là pour faire des éloges ou pour montrer leur contentement, mais pour se défendre, pour revendiquer leur parole, pour se battre au sein d'un enjeu de toute évidence important pour eux. Ils n'étaient pas indifférents au livre. Les uns me reprochaient que, dans mon histoire, j'avais omis des événements qu'ils considéraient comme des épisodes essentiels. D'autres me reprochaient de ne pas mentionner telle ou telle personne, d'accorder trop d'importance à un tel et de négliger le rôle de tel autre. Certains ont fini par me dire que mon livre était du « n'importe quoi », qu'il ne servait à rien, que les choses ne s'étaient pas passées comme cela (il est aussi vrai que personne ne l'a qualifié de mensonge). Ils étaient pour la plupart très en colère et ont fini par me demander de

réécrire un certain nombre de pages, par me dire qu'ils étaient prêts à aller voir l'éditeur pour lui demander de corriger le texte avant la diffusion du livre.

- 5 Quand j'ai refusé cette proposition et avancé la thèse de « ma vérité », quand j'ai dit que c'était ma vision honnête des événements et que, en conséquence, je ne changerai pas ma version, une rupture s'est produite. Je vivais à la fois un désenchantement et une prise de conscience. Au moment de la publication, le sociologue que j'étais quittait le ciel de la science pour devenir un acteur qui intervenait au sein des conflits qu'il disait observer avec respect et « écoute ». J'imposais mon histoire à la leur et ils ne pouvaient rien y faire. Je gardais ma liberté d'auteur, ils pouvaient garder la leur en tant que sujets politiques et en conséquence réfuter ma version des faits et mes analyses ou simplement écrire leur propre histoire. Mais ils m'obligeaient à prendre conscience de l'asymétrie qui caractérisait notre relation, une asymétrie fondamentale qui différenciait et séparait ma liberté de la leur. Ils n'avaient aucune chance de pouvoir écrire et publier un livre : celui que j'ai rédigé demeure, vingt ans après sa publication, le seul livre disponible sur ces quartiers. Contrairement aux Nambikwara étudiés par Claude Lévi-Strauss ou aux Aché étudiés par Pierre Clastres, les habitants de cette périphérie de Buenos Aires ne vivaient pas dans un espace protégé de l'écriture, de l'État moderne et de l'exploitation<sup>3</sup>. On faisait, et on fait toujours, eux et moi, partie de la même société. Ce qui veut dire aussi que le sociologue ne peut pas, comme ce fut un temps le privilège des anthropologues, se retirer pour écrire. Les classes populaires ne sont pas des ethnies éloignées, qu'on pourrait tenir à distance. Notre relation est celle d'un rapport asymétrique, mais c'est une relation qui est toujours présente, à laquelle le chercheur ne peut pas échapper. À commencer par cette inflexion fondamentale survenue dans la recherche en sciences sociales avec la scolarisation : comme l'a signalé Clifford Geertz, les peuples éloignés lisent et parfois écrivent pour critiquer l'anthropologue<sup>4</sup>. Et à nous d'ajouter : les classes populaires aussi. Cette prise de conscience induit un changement essentiel dans la manière de conduire mon travail : je pouvais continuer à travailler sur les classes populaires, mais à condition de considérer chacun de ses membres comme mon concitoyen.
- 6 Cet échange avec les habitants de l'*asentamiento* à propos de « leur » histoire et de « mon » livre a rendu beaucoup de choses évidentes. Parmi celles-ci, je confirmais une évolution que j'avais déjà repérée au sein du mouvement social. Dans les dernières pages de mon livre, je soulignais que, cinq ans après l'occupation des terres, l'*asentamiento* était devenu un quartier pauvre, certes, mais consolidé, les menaces d'expulsion s'étaient épuisées et les abris de fortune et les cabanes (*las casillas*) avaient déjà donné lieu à de véritables maisons. Le quartier disposait de nombreux équipements collectifs : une école et un jardin d'enfants, un terrain de sport, un petit centre de santé, un local pour la coopérative. Or, ces conquêtes n'étaient pas venues seules, elles s'associaient à d'autres évolutions. J'écrivais ainsi que « l'une des premières transformations que l'on doit observer au sein du mouvement [social] est celui d'une distanciation entre les dirigeants et les habitants de chacun des *asentamientos*. Les organisations de chaque quartier sont devenues des coopératives ou des associations [suite à la reconnaissance des organisations par l'État, qui commençait à les financer et qui exigeait en contrepartie une légalisation des organisations]. Ceci les oblige à suivre une série de normes, et des besoins techniques sont rapidement apparus : des comptables pour assurer les bilans, personnel idoine et salarié pour des tâches diverses, une spécialisation découlant des normes juridiques que les institutions imposent, etc. Le papier commence à gagner du terrain comme intermédiaire dans la relation entre

les habitants et leurs organisations, ces mêmes relations qui se construisaient avant autour du feu de joie, lorsque le quartier n'était qu'un champ (*alrededor del fogón, cuando el barrio sólo era campo*) »<sup>5</sup>.

- 7 Le débat autour de mon livre et le conflit qui s'ensuivit se sont soldés par mon éloignement du mouvement des *asentamientos*. Luis D'Elia, le dirigeant, a dû prendre parti. Soit je restais son allié et il s'éloignait de ses *vecinos*, soit je partais et il reniait mon travail<sup>6</sup>. Mais l'événement m'a aussi permis de constater que le mouvement se divisait, que les hétérogénéités et les fractures émergeaient au fur et à mesure que l'occupation cessait d'être menacée, qu'elle était acceptée par le système politique et que le jeu politique pénétrait le quartier. Des fractures qui se creusaient aussi au fur et à mesure que les dirigeants s'éloignaient des habitants, qu'une bureaucratisation avait lieu et que la communication écrite remplaçait partiellement l'allocution et les relations en face-à-face. Comme l'a bien vu Lévi-Strauss, le papier arrive sous deux formes : celle de l'écrit et celle de l'argent. Les organisations des quartiers se bureaucratisaient et les dirigeants se distancaient des habitants (*los vecinos*) à la même vitesse que l'État donnait de l'argent et exigeait l'institutionnalisation des organisations de quartier qui devenaient des coopératives, des mutuelles ou des associations – selon les cas.
- 8 Dans son étude sur la « langue comme une écriture », Jacques Derrida critique la séparation « à la hache » établie, « de Lévi-Strauss à Rousseau », entre la parole et l'écriture, et il qualifie d'« onirisme ethnocentrique » l'expression « société sans écriture » qui ne répondrait « donc à aucune réalité et à aucun concept »<sup>7</sup>. Le point est important, car il y a là une problématique qui traverse toute observation sur les classes populaires et qui est visible aussi dans mon travail, depuis mes premières enquêtes sur les *asentamientos* de La Matanza jusqu'à celle sur les bibliothèques de la banlieue parisienne. Derrida qualifie la distinction entre l'oralité et l'écriture de « péché original », une erreur qui, selon lui, enferme la connaissance du social dans l'hypothèse de l'opposition entre un monde naïf (là où la violence n'aurait pas encore pénétré) et notre monde (celui de l'anthropologue comme celui du sociologue), qui apporterait avec lui la violence qu'il introduirait ensuite au sein du premier monde comme un acte de violation. Pour Rousseau comme pour Lévi-Strauss, le monde de l'écrit fait violence à la nature innocente d'un monde fondé sur l'oralité. Pourquoi ? Parce que l'écrit introduirait une forme d'aliénation faisant du langage un système de classifications qui transforme chaque personne et chaque objet en une simple position relative où les uns ne peuvent se comprendre que par rapport aux autres. C'est la perversion du « nom propre » qui devient dès lors une simple classification : « nommer c'est classer ». L'écrit est source de divisions, de hiérarchie et, surtout, de « distanciation » sociale<sup>8</sup>. Par opposition, un monde fondé sur l'allocution, sur les interactions en face-à-face, sur la communication directe, serait un monde sans domination. C'est aussi la thèse de Pierre Clastres. Derrida a raison, sur un certain plan, lorsqu'il soutient que cette supposition du « bon sauvage » qui fait de l'oralité un monde protégé de la violence est une « illusion » relevant d'un ethnocentrisme renversé. C'est une forme d'illusion qui est aussi présente dans la sociologie des classes populaires. La dénonciation des formes de domination et d'exploitation dont souffrent les classes populaires, la dénonciation des mécanismes d'exclusion et de séparation dont elles sont victimes s'appuie, bien trop souvent, sur la projection sur ces mêmes classes populaires d'une vision idyllique. N'y a-t-il pas quelque chose du même ordre dans mes observations des *asentamientos* quand je voyais (et regrettais de voir) disparaître ces collectifs qui se construisaient dans

l'oralité, autour de conversations abritées par des feux de joie ? Quand je voyais ces premiers collectifs du face-à-face remplacés par des collectifs bureaucratisés, où le papier était le support et la source d'une distanciation des dirigeants par rapport aux autres membres du mouvement social, le support de divisions et de distances entre les *vecinos* eux-mêmes ? Et ne reste-t-il pas une trace de cette illusion dans mes travaux actuels sur les conflits autour des bibliothèques des banlieues françaises ? L'expression « classes populaires » ne conduit-elle pas inévitablement à la voie sans issue du « populisme », comme l'a si savamment averti Jean-Claude Passeron<sup>9</sup> ?

- 9 Jack Goody s'est opposé avec fermeté et non sans raison à la thèse d'une continuité entre oralité et écriture, car cela peut conduire à ignorer toutes les différences que l'écrit a introduites dans la vie sociale<sup>10</sup>. Et dans ce sens, les interrogations majeures passent aujourd'hui par la révolution numérique de l'écrit et de la culture<sup>11</sup>. Or, notre problème ne coïncide pas complètement avec celui traité par Jacques Derrida sur la nature essentiellement violente du langage et le traitement qu'il fait de celui-ci comme d'une « écriture » même quand il n'est pas écrit ; le problème des classes populaires évolue aujourd'hui dans un autre registre. La question est celle des modalités des liens sociaux et politiques au sein de l'univers populaire et de son rapport à la société, aux autres classes sociales, à l'État et aux institutions. Suite aux incendies, à l'action des bibliothèques et à la relative désaffection qu'elles traversent, notre réflexion se situe à l'intérieur d'une conjoncture précise. Car c'est sur fond de ces liens et de ces divisions qu'entre en jeu une discussion sur la catégorie populaire elle-même.
- 10 Les « classes populaires » existent-elles dans une société comme la société française d'aujourd'hui ? Quand le sociologue requalifie de la sorte les usagers (ou les non-usagers) d'une bibliothèque, combien relève de la projection de l'auteur, de son « onirisme ethnocentrique » comme dit Derrida, et combien de ses observations ? Je dois dire que mes collègues français ont souvent manifesté leur soupçon à mon égard : ce que je crois voir dans les quartiers des périphéries françaises, me dit-on, relève pour beaucoup de la projection des catégories élaborées dans le Grand Buenos Aires sur une réalité qui, *a priori*, ne serait pas « ça ».
- 11 Je l'ai déjà précisé plus haut et je le répète, car l'un des problèmes peut découler d'un excès de généralisation : je parle à partir de l'observation seulement d'une fraction des classes populaires, celles-là mêmes qu'on trouve dans les cités HLM des périphéries des grandes villes. Les conflits que nous y observons concernent seulement ce segment des classes populaires qui vit dans les quartiers de banlieue, qui trouve ses caractéristiques autant dans certaines données statistiques (ses bas niveaux de revenus, ses taux importants de chômage, ses bas niveaux de scolarisation) que dans sa localisation et sa position dans la ville (habitation sociale, cités, périphérie des grandes villes), dans ses modes d'action (une faible participation électorale, des émeutes comme forme d'action collective caractéristique, une vie associative dense et une intense vie culturelle et sportive), dans sa trajectoire (il s'agit d'un groupe qui se détache de l'ancienne classe ouvrière et qui suit des parcours migratoires hétérogènes, mais où on partage majoritairement le fait de venir d'une ancienne colonie française) ; enfin, cette fraction des classes populaires qui est perçue d'une façon assez caractéristique par les autres groupes sociaux : ce sont « les banlieues », « les jeunes de banlieue », « les quartiers HLM ». C'est une fraction des classes populaires qui souffre de la fragmentation sociale, très négativement marquée par les dynamiques d'individuation qui traversent avec force l'ensemble de notre société et arrivent jusqu'à eux sous la forme de

responsabilisations, d'exigences « d'activation » et d'injonctions biographiques. Associées à la précarité, les stratégies de type « chasseur », un temps conjurées par la stabilité du salariat, réapparaissent dans cet univers où une véritable lutte pour la survie prend une place importante dans le quotidien de beaucoup de familles et occupe de plus en plus d'individus. Ce sont des classes populaires qui se pensent elles-mêmes et qui sont pensées beaucoup moins à partir de mots comme « ouvrier » ou « travailleur » qu'avec une référence permanente à l'idée de citoyenneté. Un glissement du travailleur au citoyen où les classes populaires essaient de reconstituer des modalités d'action et de participation politique face à la perte de puissance des formes « classiques » de mobilisation (celles justement qui se sont articulées autour du travail, notamment la grève). En somme, c'est une fraction des classes populaires qui se caractérise autant par sa sociabilité que par sa politicalité. Deux formes de lien, social et politique, qui donnent lieu à autant de formes de conflit.

- 12 Est-ce à dire que ce que nous observons dans ces quartiers est absent des autres formes du populaire, que ce que nous voyons chez cette fraction minoritaire ne se trouve pas dans les autres catégories subalternes de la société ? Je ne le crois pas. Mais bien que je ne puisse fournir aujourd'hui une définition exacte de ce que l'expression « classes populaires » veut dire dans ma sociologie, je voudrais apporter une clarification. Cette vacuité ne relève pas entièrement d'un manque de précision. Car cette imprécision fait aussi partie d'un choix épistémologique. D'une part, j'inscris mon travail dans une conception de l'expression « classes populaires » qui répond plus à la tradition de la sociologie latino-américaine qu'à celle de la sociologie française telle qu'elle a été élaborée à partir des années 1960<sup>12</sup>. Comme on le sait, cette dernière hérite d'une tradition où « populaire » renvoie surtout à l'idée de « classe ouvrière » et, dans une moindre mesure, à « paysannerie » et, surtout, à partir de la centralité des rapports de domination où la clé de voûte se situe au niveau symbolique, de la culture – plutôt que sur les plans économique ou politique. Sous ses formes les plus appauvries et les plus dépolitisées, cette vision se réfugie derrière une addition de catégorisations socioprofessionnelles où populaire = ouvrier + paysan + employé à bas revenus, où « populaire » se voit réduit à « faible dotation en capitaux (économique, social et culturel) ». Dans ses visions les plus simplifiées, ce point de vue peut conduire non seulement à une dépolitisation du regard sociologique (comme si les classes populaires n'étaient pas aussi faites politiquement), mais aussi à une perte d'historicité. Ainsi, les classes populaires seraient toujours là sous la même forme sociale, et lorsque le populaire n'est pas ouvrier, on a l'impression tantôt que la sociologie s'entête à le voir ouvrier, tantôt qu'elle se perd et commence à voir des « déviations » chaque fois que ses descriptions ne coïncident pas avec l'image héritée de ce populaire ouvrier.
- 13 La tradition de la sociologie latino-américaine sur les classes populaires s'est forgée quant à elle dans la lutte contre les complexités de la conceptualisation. Dès le début (autour des années 1950), il fut évident que les classes populaires qui peuplaient ce continent de l'Argentine et du Chili jusqu'au Mexique n'étaient pas des ouvriers. Il y avait bien ici ou là des classes ouvrières plus ou moins « mûres », comme les mineurs boliviens et chiliens ou les *descamisados* (sans-chemise) en Argentine. Mais le marxisme éprouvait des difficultés à saisir le populaire à partir de la seule détermination du rapport capital-travail dans des sociétés où le salariat ne parvenait pas à subsumer une large diversité de rapports économiques et sociaux. Ainsi l'ont problématisé la plupart des observateurs, de Carlos Mariátegui et son insistance sur la « question indienne » à la « théorie de la dépendance » de Fernando Henrique Cardoso ou celle de la

« marginalité » de José Nun en passant par la sociologie de Gino Germani<sup>13</sup>. Le populaire était plus informe que structuré. Il était constitué d'ouvriers et de travailleurs manuels, mais aussi de question indienne (« ethnique », dit-on aujourd'hui), d'informalité et d'illégalité, de culture et de politique, d'inscription territoriale et de pauvreté. Au sein de cette tradition, « populaire » veut aussi bien dire ouvrier que marginal, pauvre, paysan, *villero*, *favelado* ou péroniste. Au fond, on peut dire que l'expression « classes populaires » (*sectores populares* en espagnol) venait nommer un univers hétérogène et multidimensionnel pratiquement impossible à stabiliser dans une définition. Non seulement parce que cette identité changeait considérablement d'un pays à l'autre, mais aussi parce que ce qu'on nommait ainsi évoluait beaucoup d'année en année, de conjoncture en conjoncture. C'est pourquoi la sociologie latino-américaine s'est si étroitement rapprochée de l'historiographie anglaise, par exemple, parce que sous la plume d'auteurs tels qu'Eric Hobsbawm, E. P. Thompson ou Raymond Williams, cette histoire permettait de faire du populaire un monde relationnel et en évolution. Et c'est probablement pourquoi l'influence d'Antonio Gramsci a été si importante, parce qu'elle permettait de mettre l'accent de la conceptualisation plus sur l'hétérogénéité que sur l'homogénéité du populaire. Mais une hétérogénéité qui ne se limite pas à une subdivision de la « classe » en plus petits segments pour parler de « catégories », comme si le pluriel suffisait à rendre lisible la complexité. L'hétérogénéité est ici bien entendu comprise à partir des segments parfois très différents qui l'intègrent, mais elle est là pour essayer aussi de saisir ce qui contribue à faire ensemble ou, au contraire, ce qui va dans le sens de l'éclatement. Parler en termes de « classes populaires » ainsi conçues, c'est se donner la possibilité d'observer un monde qui est bien là même lorsque le sociologue est incapable de déterminer avec précision ses contours, et c'est surtout la possibilité de l'observer dans sa formation. Une formation qui est toujours mise en question, dans des rapports conflictuels avec les autres et au sein même de l'univers populaire. Dans ce cadre, l'action est primordiale. Les classes populaires ne sont pas compréhensibles par la seule description de leur situation. Il importe de prendre en considération ce qu'elles font « quand elles s'illusionnent sur leur autonomie », ce que leurs productions culturelles signifient et comment elles signifient les classes populaires elles-mêmes<sup>14</sup>. Ainsi, les classes populaires que nous observons ici se caractérisent, parmi beaucoup d'autres choses, certes, par le fait d'incendier, de temps en temps, une bibliothèque de quartier.

14 Le travail d'écriture qui a été le mien depuis mes premiers pas comme chercheur résulte donc de l'observation d'une fraction singulière des classes populaires. Cette fraction se constitue premièrement comme résultat des processus de décomposition du salariat à partir des années 1970 en Argentine, à partir des années 1980 en France. Il s'agit d'une fraction qui s'est affirmée autour de ces formes de l'inscription territoriale qu'on nomme « quartier ». Je me suis efforcé d'observer les caractéristiques qui sont données à cette conjoncture du populaire à la fois par la manière dont les gens s'affirment dans la notion de « citoyen » et par les très ambivalents rapports qu'ils entretiennent avec les processus d'individuation en cours, tels que ces derniers résultent du mélange complexe d'éléments positifs et négatifs. Ainsi, l'une des caractéristiques de cette conjoncture du populaire, c'est probablement que nous voyons la problématique de la domination se doubler d'une problématique de l'exclusion. Deux dynamiques qui se présentent mêlées, mais qui font que les thèmes de la « libération » ou de l'« émancipation » semblent moins présents dans la politique populaire qu'ils ne l'ont été par le passé. En effet, le présent des classes populaires

semble être fait aussi de luttes contre des forces qui excluent, qui fragmentent, qui atomisent. Les classes populaires semblent aujourd'hui guidées par des soucis d'intégration.

- 15 Mais depuis ma recherche sur les bibliothèques, j'ai dû intégrer dans mon travail une dimension culturelle à laquelle je ne prêtais qu'une attention pour ainsi dire latérale par le passé. La présence de l'écrit est venue au premier plan de ma recherche. Il éclipse d'autres dimensions. Est-ce parce que cette dimension est plus centrale aujourd'hui qu'avant ? Certainement pas. Simplement, je suis venu observer un nouveau conflit, ce qui m'oblige à adopter un point de vue légèrement décalé en même temps que je me donne l'occasion de voir avec un autre regard, au contact d'autres auteurs et d'autres problématiques. Ainsi, dans sa critique de la « leçon d'écriture », Jacques Derrida souligne tout le poids que l'idée de « pénétration » tient dans la compréhension lévi-straussienne de l'écrit comme forme de la domination et de la violence. L'écrit vient de l'extérieur corrompre une société fondée sur l'oralité, et il la pénètre si profondément qu'il en modifie les noms des individus : il en est ainsi des Nambikwara à qui l'on attribue des prénoms portugais, parfois des sobriquets. Dans son texte sur la révolte des esclaves à Bahia, Jack Goody observe le même phénomène. Avant de l'embarquer vers un nouveau continent, l'esclavagiste donne un bout de papier à chaque esclave sur lequel il le rebaptise, une sorte de carte d'identité imposée et qui arrache l'individu à son ancienne société pour le fixer dans l'ordre social esclavagiste. Toutes proportions gardées, y a-t-il quelque chose de l'ordre d'une « pénétration » dans les interventions sociales mises en place dans nos quartiers des banlieues parisiennes<sup>15</sup> ?
- 16 Nous avons prêté une attention singulière à cette présence ambiguë mais forte des agents de l'État qui conçoivent leur travail sous la forme d'une intervention : les « intervenants » sociaux dans les quartiers, comme ils s'autodésignent, l'« intervention sociale », comme ils nomment leurs actions. J'avais observé les classes populaires de l'Argentine des années 1980, 1990 et 2000 se débattre contre l'absence de l'État, contre la pauvreté. Je vois les classes populaires des cités HLM en France se débattre aujourd'hui elles aussi contre la pauvreté. Mais plutôt que de faire ce que l'État ne fait pas (comme lorsque les habitants des *asentamientos* construisaient une école ou un centre de santé), ces classes populaires françaises semblent lutter contre l'arbitraire de l'État. Un État qui est partout sauf là où on le voudrait : « *Ils nous mettent des bibliothèques pour nous endormir. Nous ce qu'on veut, c'est du travail !* » C'est un pouvoir qui semble tout faire. Il construit et bâtit, dynamite et détruit, peuple et déménage, nomme et change les noms des lieux et des institutions. L'État éduque, établit des règlements sur le comportement à adopter à l'école, dans les bibliothèques, dans les parcs (je fus longtemps frappé, à mon arrivée en France, de découvrir qu'un règlement long et minutieux précisait la conduite à tenir et tout ce qu'on ne pouvait pas faire à l'entrée de ces espaces publics que sont les parcs, les places, les squares).
- 17 Et pour toutes ces opérations, symboliques et matérielles, les agents de l'État comptent sur l'appui de la force publique, de la police. C'est précisément là que réside le drame des bibliothèques de quartier. Lorsqu'un « jeune » ne respecte pas le règlement, il sera exclu de la bibliothèque. Et s'il n'accepte pas sa propre exclusion, il sera mis dehors par la force<sup>16</sup>. Mais lorsque la police est accusée, discréditée, qualifiée de raciste, de discriminatoire et d'arbitraire, la légitimité des institutions commence à être mise à nu comme un corps sur lequel on lance des pierres. La force légitimée des institutions commence alors à devenir partielle, voire arbitraire. Devons-nous rappeler cette

donnée souvent oubliée ? Pratiquement chaque « émeute » en France commence, depuis trente ans, par un conflit avec la police dans le cadre duquel, très souvent, décède un « jeune » du quartier en question. C'est ce que dénonce Mohamed Bourokba, dit Hamé, du groupe La Rumeur : « Les rapports du ministère de l'Intérieur ne feront jamais état des centaines de nos frères abattus par les forces de police sans qu'aucun des assassins n'ait été inquiété. » Une dénonciation pour laquelle il est poursuivi<sup>17</sup>.

18 Évidemment, ces interventions de l'État n'ont pas lieu dans une civilisation vierge de toute violence et fondée uniquement sur l'oralité. Les quartiers populaires sont loin d'être un paradis perdu, et leur univers est bien sûr loin de ressembler à une société sans écriture. La violence, tout comme l'écrit, ne viennent pas seulement du dehors. Et pour preuve, l'insistante demande de « présence policière » de la part des habitants des quartiers qui décrivent leur lieu de vie comme « invivable » tant les violences qu'ils subissent sont intenses. Comme nous avons pu le constater, la situation est extrêmement complexe. D'une part, parce qu'une bonne partie des intervenants « étrangers » aux quartiers appartient à ces mêmes fractions des classes populaires et habite bien souvent dans les mêmes quartiers qui sont loin d'être des communautés homogènes. D'autre part, parce que l'univers populaire est aujourd'hui traversé par l'écrit, auquel non seulement il accède et qu'il est contraint de maîtriser, mais dont il sait se servir pour communiquer et pour s'exprimer. Cependant, même dans ce cadre complexe, les rapports conflictuels que nous observons trouvent une dimension fondamentale dans cette situation d'extériorité par laquelle la politique arrive dans les quartiers comme une force qui les pénètre. Et c'est sur ce point précis que la politique façonne le monde des classes populaires en y introduisant des divisions. Toute écriture n'arrive pas du dehors aux quartiers, l'écrit qui arrive de l'extérieur est celui de la politique instituée. C'est l'écrit que l'école amène et que la bureaucratie impose et dont l'apprentissage est indispensable à l'exercice de la citoyenneté. C'est l'écrit des administrations de l'État, auxquelles on doit écrire pour obtenir un logement, pour réclamer une réparation ou pour demander une mutation, ou encore pour faire la demande d'un logement plus adapté à une nouvelle situation familiale. Cet écrit légitime, largement perçu au sein des classes populaires comme étant celui de l'école, des administrations et de la politique, cette langue écrite gouverne l'oralité d'un nombre important d'agents sociaux employés par l'État : les hommes politiques, les agents des administrations, les instituteurs et les professeurs. C'est aussi la langue des journalistes, des intellectuels et des sciences sociales souvent présentes dans la presse, dans les ministères, dans les mairies et dans les partis politiques. Dans le cadre d'un conflit social comme celui que nous observons, la langue de la politique institutionnalisée tend à devenir non pas un langage universel, mais l'idiome d'un groupe social particulier.

19 Si le populaire aujourd'hui ne se caractérise plus par son analphabétisme, il ne se caractérise pas non plus par une complète extériorité par rapport à la langue écrite officielle ou légitime. Et celle-ci ne constitue pas non plus une force de domination complètement extérieure ni totalement efficace. Car la maîtrise de la langue écrite de l'école, des livres, des revues et des journaux est concurrencée par des phénomènes multiples de l'écriture. Beaucoup sont vieux et connus, comme celui qu'on observe dans la chanson (aujourd'hui décliné sous forme de rap) ou dans la littérature de banlieue tels les exemples que nous avons cités et extraits des textes de Rachid Santaki, Grand Corps Malade, Kery James ou Faïza Guène. Et beaucoup d'autres sont nouveaux, car associés notamment aux nouvelles technologies et au développement d'Internet. Des

moyens de communication et d'expression qui permettent l'expansion et l'affirmation de formes culturelles que l'école et les institutions ont du mal à contrôler complètement. Mais il y a un aspect plus fondamental qui nous a sauté aux yeux dès notre arrivée sur le terrain. Cette forme écrite de l'école, des institutions et de la politique constitue aussi un puissant vecteur d'intégration sociale. Et le terrain du conflit qui semble entourer l'école comme les bibliothèques semble structuré d'après cette dimension et non pas celle d'une contestation de la langue légitime.

- 20 Une foncière ambivalence caractérise la présence des institutions dans les quartiers entre extériorité et appropriation ; tantôt elles agissent et sont perçues comme des agents extérieurs qui interviennent sur le monde et sur la vie des classes populaires, tantôt les institutions s'associent aux classes populaires, sont essentielles aux familles et les habitants se les approprient et les vivent comme les institutions de leur quartier. Mais il s'y ajoute une autre dimension, en étroite corrélation avec la manière dont l'institution scolaire se trouve liée au marché de l'emploi. Pour les jeunes habitants de ces quartiers comme pour les sociologues, il est aussi évident que l'échec scolaire multiplie les chances de se trouver exclu de l'emploi et probablement condamné à errer entre des périodes plus ou moins prolongées de chômage et l'obligation d'accepter des contrats de travail intermittents, mal payés et dans des tâches peu agréables à accomplir. Le conflit commence alors à mûrir lorsque la sortie de l'école est de moins en moins vécue comme un échec personnel et de plus en plus comme une injustice ou une exclusion arbitraire, dans ce sens qu'elle frappe toujours les mêmes. On insiste tellement sur le fait que la réussite sociale repose sur une réussite à l'école que l'injustice sociale (largement provoquée par les contraintes que le capital financier impose au marché du travail) est vécue comme une injustice scolaire. Tel que l'a montré François Dubet, l'école apparaît comme responsable du sort des plus faibles<sup>18</sup>.
- 21 C'est dans ce cadre que se superpose toute une série d'ambivalences sur lesquelles j'ai essayé d'attirer l'attention. Je reviendrai ici seulement sur deux d'entre elles. Il y a, en premier lieu, une ambivalence dans la perception de ce caractère extérieur des institutions. La bibliothèque comme l'école ou l'antenne jeunesse ne sont pas complètement ni toujours perçues comme des interventions étrangères. Elles sont aussi revendiquées comme l'école, la bibliothèque ou l'antenne jeunesse « du quartier ». Elles sont bien « à nous ». Un nous qui définit doublement la propriété. Elles sont « à nous » parce que nous sommes des citoyens et qu'elles nous appartiennent « de droit ». Et elles sont « à nous », car ce sont l'école, la bibliothèque ou l'antenne jeunesse de notre quartier (et donc pas celles des autres). Rappelons-nous toute l'ambivalence de cette interaction rapportée à travers les propos de ce jeune homme qui m'invite à tenir notre entretien « à la bibliothèque », car « *on est chez moi ici* », et toute la dépossession dont il fait preuve une fois dans les locaux d'une institution gouvernée par des normes qu'il ne connaît ni ne maîtrise. En deuxième lieu, il y a cette ambivalence des attitudes face à l'écrit et à l'école. Les classes populaires semblent hésiter entre plusieurs attitudes. Tantôt elles revendiquent le droit d'y accéder : à la bibliothèque, à l'école, à l'emploi, au logement, etc. – c'est une adhésion qui est sans doute largement majoritaire dans les cités HLM. Tantôt elles contestent la forme institutionnelle et semblent revendiquer le droit de vivre dignement, à la consommation, au bien-être et à la citoyenneté, même lorsqu'on a échoué à l'école. On revendiquera alors, par exemple, des écritures totalement hors norme comme celles qu'on trouve dans les blogs ou sur les murs sous forme de *tag*. C'est cette attitude minoritaire qui semble la plus extrême et qui conteste

le plus violemment les formes instituées de la culture et du social. Entre les deux pôles, toutes les positions et tous les mélanges sont possibles.

- 22 Toutes ces formes de conflit, voire de contestation partagent des points communs, malgré leur ample diversité. Premièrement, malgré les apparences, elles ont toutes lieu à l'intérieur de l'espace de la République, elles revendiquent la démocratie et se déploient dans une conscience affirmée de la citoyenneté. Elles le font beaucoup plus qu'à l'époque où la socialisation politique se faisait dans le cadre d'une sociabilité ouvrière au contact avec le militantisme de gauche et d'un parallélisme entre certaines idéologies et certaines positions sociales<sup>19</sup>. À cette époque, la politique populaire tournait autour d'une revendication de la place des travailleurs au sein de la société (c'était bien une demande de reconnaissance, à la manière dont Axel Honneth interprète les origines du mouvement ouvrier en Europe<sup>20</sup>). Mais aujourd'hui, les demandes de citoyenneté semblent plus affirmées et surtout plus radicales. C'est ainsi que Dominique Schnapper l'a observé à propos des événements de l'automne 2005 : si les émeutes ont pu avoir lieu, nous dit-elle, c'est que les habitants des quartiers sont parfaitement intégrés politiquement, qu'ils revendiquent le droit à l'intégration sociale, à la non-discrimination et qu'ils dénoncent les formes d'exclusion qui pèsent sur eux<sup>21</sup>. Deuxièmement, les formes de conflits que nous observons dénoncent toutes plus ou moins directement un certain nombre de « corruptions » qui affectent l'espace politique : la séparation des gouvernants et des gouvernés comme étant deux « classes distinctes » (d'où l'expression « classe politique ») ; la sensation que les victimes des injustices sont « toujours les mêmes » ; le sentiment que les voies du progrès, les chemins d'une individuation positive, sont fermées pour beaucoup. Troisièmement, il y a cette représentation complexe des institutions comme étant à la fois celles qui intègrent (par l'emploi, par l'école, par l'accès à « la culture » et à la citoyenneté) et celles qui excluent, en ce sens que ce sont ces mêmes institutions qui constituent à la fois le chemin privilégié de la projection vers un avenir meilleur et qui ferment la porte de ce même avenir et de la justice au nez de beaucoup de citoyens. Enfin, il y a toute une série de contradictions qui habitent l'espace vital de ces fractions des classes populaires dans le territoire desquelles brûlent des bibliothèques. Il en est ainsi du quartier. Nous observons, d'un côté, que ces quartiers sont souvent mobilisés pour rappeler que leur territoire fait partie de l'espace commun, que la République devrait y être attentive, leur donner les mêmes chances qu'aux autres concitoyens. Alors, les écoles, les bibliothèques et toutes les autres institutions sont les bienvenues. Sur ce registre, les habitants réclament plus de services publics. Mais, de l'autre côté, les habitants cherchent, en même temps, à contrôler leur quartier, à pouvoir déterminer les normes de leur vie commune et à sortir de cette forme d'hétéronomie que représente pour eux le fait que des agents extérieurs à leur monde, à leur quartier, à leur maison viennent leur imposer leurs propres normes.
- 23 Cet ensemble d'ambiguïtés, voire de contradictions habite l'espace des classes populaires, des quartiers et des cités HLM. Parfois, elles s'expriment en termes de différences, de groupes distincts et de catégories qui cohabitent à l'intérieur de ces univers : ceux qui ont un emploi et ceux qui galèrent et qui vivent des trafics ou de l'assistance publique, ceux qui sont « français » et ceux qui ont des « origines » ou qui sont étrangers, les « jeunes » et « vieux », les fonctionnaires et représentants de l'État et les habitants et usagers, ceux qui ont été « tentés » par la politique et qui font partie du monde associatif et ceux qui se sentent totalement extérieurs à ce monde, ceux pour qui la laïcité constitue une valeur première et ceux pour qui il est impossible de se

défaire des normes religieuses au moment de franchir la porte, etc. Souvent, un même individu occupe plusieurs de ces positions en même temps ; parfois, au sein d'une même famille, les uns et les autres se trouvent d'un côté ou de l'autre de telle ou telle ligne de démarcation. Aussi, plus on se rapproche des personnes (considérées individuellement) et des situations ponctuelles, et plus l'univers populaire semble éclaté et traversé par des divisions qui rendraient impossible d'en parler comme d'un objet unitaire. Ainsi, les images que j'ai pu restituer ici et proposer à l'analyse peuvent paraître partielles, et cela à plusieurs titres. Ensuite, reste toujours la difficulté de la généralisation. Je reviens à ma question : peut-on parler aujourd'hui en France de « classes populaires », même lorsqu'on emploie l'expression au pluriel ? Ne conviendrait-il pas mieux de parler de telle ou telle situation sans prétendre l'englober dans une hypothétique généralisation qui ne résulterait que d'une surinterprétation abusive de cas hétérogènes ?

- 24 Écrire à propos de telles situations est devenu particulièrement difficile dans le contexte actuel d'une sociologie qui est devenue réticente aux théorisations excessives. Mais la possibilité même de saisir certaines dimensions de la réalité sociale invite à la prise de risques. Ainsi en est-il de la possibilité de décrire et d'analyser les rapports sociaux qui caractérisent la situation de ces réalités que nous observons dans les quartiers ou qui éclatent au moment des conflits violents comme un feu d'artifice qui surgit aux yeux du public chaque fois que des voitures sont incendiées dans une banlieue improbable la nuit du 14 juillet. Si nous ne courons pas le risque de proposer des hypothèses d'interprétation à ces réalités denses, si nous ne courons pas le risque de quelques hypothèses simplificatrices face à cette hétérogénéité, comment faire alors pour inscrire ces situations singulières dans les dynamiques de force qui traversent notre monde commun ? Le parti pris qui est le mien est celui d'inscrire la parole et les actes que j'écoute et que j'observe dans les périphéries urbaines comme si elles avaient une place centrale dans la compréhension de nos sociétés. C'est de regarder chacun de ces individus dans l'espace de la citoyenneté et donc de parler d'eux comme de concitoyens. Et toute la difficulté est de rendre visible le fait que cet espace commun dans lequel nous sommes engagés est divisé et tirailé jusqu'au risque de l'éclatement. Que ces divisions soient plus ou moins profondes, intenses et nombreuses, qu'il s'agisse d'inégalités ou de fractures, de conflits ou de contradictions ne dépend pas du sociologue ni de sa théorie. Ce sont plutôt les acteurs sociaux engagés dans des espaces conflictuels qui tirent telle ou telle conjoncture dans un sens ou dans l'autre. Ainsi, les évolutions récentes du capitalisme et de nos démocraties semblent autoriser à nouveau l'expression « classes populaires », mais celles que nous observons sont des classes populaires aux contours incertains et à l'avenir ouvert.

## Les classes populaires dans la tourmente de l'individuation

- 25 Un certain nombre d'observateurs mettent aujourd'hui l'accent sur un affaiblissement des déterminants sociaux et sur le rôle de plus en plus central de l'individu dans la détermination des pratiques et des préférences culturelles qui présentent souvent des « dissonances » par rapport à ce qu'on aurait pu attendre d'un univers façonné par des déterminants sociaux<sup>22</sup>. Nous devons prendre en considération ces observations sous l'angle d'une critique radicale et non pas comme un constat. Nous devons, en premier

lieu, inscrire l'individualisme contemporain dans sa genèse, et, en deuxième lieu, interroger les liens entre les formes contemporaines de l'individualisme et les formes contemporaines de la stratification sociale au lieu de penser que l'individualisme a laissé les classes dans l'histoire. En effet, le monde populaire tel que nous l'observons aujourd'hui se caractérise notamment par la puissance des dynamiques d'individuation qui le traversent. Et souvent, tel que nous l'avons observé tout au long de notre enquête, les bibliothèques sont orientées dans le sens de cet individualisme, comme un univers de possibilités offertes aux individus des quartiers défavorisés afin qu'ils puissent participer de l'idéal individualiste au même titre que tous les autres, la bibliothèque agissant ainsi selon un idéal à la fois républicain et démocratique dans le sens contraire des déterminismes de classe. Or, dans le contexte actuel d'un individualisme atomisant, il convient de s'interroger sur cette orientation de la politique publique. N'agirait-elle pas dans le sens d'une forme de déterminisme de classe qui condamne les classes populaires à l'individuation, c'est-à-dire à l'impossibilité de se constituer en collectif? Cette question acquiert toute son importance lorsque nous observons la manière dont certaines dynamiques de l'individualisme contemporain font impact sur les classes populaires et prennent la forme de véritables forces négatives d'individuation, se constituant en formes contemporaines de domination et d'immobilisation plutôt qu'en des chances de libéralisation et d'épanouissement pour tous.

- 26 Nous vivons un processus accéléré de modernisation sociale impulsée non seulement par le capitalisme et les entreprises, mais aussi par l'État et par les instances supranationales de gouvernement. Cette modernisation de l'ensemble de la société et de l'expérience sociale a été caractérisée par beaucoup comme l'ère d'un « nouvel individualisme »<sup>23</sup>. Je voudrais insister ici sur cette conjoncture profondément travaillée par des dynamiques d'individuation, car elles donnent pour beaucoup sa morphologie dans le cadre où agissent à la fois les bibliothèques et les classes populaires.
- 27 Comme nous le savons, la période qui a suivi la crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale, qu'on peut caractériser suivant la proposition de Peter Wagner de « modernité organisée »<sup>24</sup>, a été une période d'expansion de l'individualisme, et nous devrions même dire que cette période correspond au moment où l'individualisme devient une réalité pour la première fois dans l'histoire. Mais celui qui s'étend à partir des années 1930 est un individualisme traversé par des dynamiques qui diffèrent radicalement de celles qui travaillent notre conjoncture aujourd'hui, façonnée par ce qu'il convient d'appeler des véritables *politiques de l'individu*. Car la conjoncture actuelle n'est pas le fait d'une évolution automatique, sans acteurs, elle est aussi faite d'initiatives fortes qui visent à rendre l'ordre social apte à accueillir ce nouvel individualisme. Qu'est-ce qui caractérise ces politiques de l'individu? Disons pour l'instant que nous observons depuis une vingtaine d'années la mise en place d'une série de mesures et la réorientation d'autres dont l'objet est la production de l'individu lui-même. Tandis que, dans la conjoncture précédente, l'individu était considéré comme une donnée, comme un point de départ, les nouvelles orientations visent au contraire sa production. Les politiques de l'individu ciblent la production du sujet individuel et essaient de contraindre chaque personne à se constituer comme un sujet à la fois actif et responsable. La sociologie classique théorisait la « socialisation » avec l'idée qu'il fallait intégrer les individus, voire les adapter à la vie en société, mais les individus

étaient déjà là. Aujourd'hui en revanche, on met en place un ensemble de dispositifs destinés à agir sur les subjectivités individuelles afin de les produire en tant que telles. C'est donc un type nouveau de politiques publiques qui agit dans le cadre de ce que la sociologie contemporaine a caractérisé comme un « nouvel individualisme ».

- 28 Quelles formes prennent les dynamiques d'individuation en cours ? Dans quelle mesure répondent-elles, ou pas, à cette demande diffuse mais affirmée de « liberté individuelle » et d'« autonomie » que Marcel Gauchet attribue au « succès de la démocratie »<sup>25</sup> ? Dans quelle mesure ces processus d'individuation en cours prennent-ils la forme d'injonctions à une prétendue autonomie, alors qu'en réalité celle-ci ne constituerait qu'une forme de culpabilisation sociale ? Bien qu'elle excède la place que ce chapitre prend dans l'économie de cet ouvrage, une exploration de ces questionnements ne pourrait aboutir que par une description du contenu de ces dynamiques de l'individuation telles qu'elles se déploient dans le monde du travail et des politiques sociales, des inscriptions collectives et des mouvements sociaux, des pratiques culturelles. Or, afin de dégager les principales lignes de force qui traversent cette problématique, et pour caractériser ici les traits fondamentaux de cette conjoncture de l'individuation qui affecte l'univers des classes populaires, je me contenterai de signaler quelques grandes lignes, sans entrer dans le détail qu'une démonstration empirique exigerait.
- 29 Il y a, tout d'abord, une puissante injonction à l'individuation qui traverse la totalité des institutions et qui pénètre ainsi jusqu'aux interstices les plus infimes de la vie sociale. Cette pression exercée sur les individus prend le plus souvent la forme d'une « responsabilisation ». Chacun est tenu pour responsable non seulement de son propre sort, mais aussi de sa performance sociale et des conséquences de sa participation à la vie sociale. Ces injonctions à l'individuation prennent aussi la forme d'une exigence généralisée d'activation. Cette dernière vise l'activation de volonté individuelle. L'individu est sommé d'améliorer sa performance, d'investir son avenir ou de se prémunir contre les aléas de l'existence. Ces injonctions de *responsabilisation* et d'*activation* sont des termes que nous trouvons présents dans la formulation des objectifs de nombreuses politiques publiques et de réorientation de la plupart des politiques sociales<sup>26</sup>. Elles constituent l'un des principaux vecteurs d'individuation et ont une portée sociétale qui dépasse largement le cadre des classes populaires. Ces pressions s'exercent aussi bien au niveau des politiques sociales que sur le mode d'une économie de l'organisation des entreprises privées et publiques, tel qu'ont pu le décrire des auteurs comme Luc Boltanski<sup>27</sup>, Robert Castel<sup>28</sup>, Vincent de Gauléjac<sup>29</sup> ou Richard Sennet<sup>30</sup>.
- 30 Mais la modernisation ne vient pas seulement d'en haut. Ces injonctions rencontrent une demande sociale qui se manifeste le plus souvent par un désir accru de « liberté individuelle », par une sorte d'expressionnisme, une quête d'authenticité de la part des individus eux-mêmes, une volonté affichée de cultiver un « rapport à soi ». Demande sociale qui prend aussi la forme d'un désir d'autonomie dans la détermination de leur propre biographie, une volonté « d'être soi »<sup>31</sup>. Une volonté d'affirmation individuelle et un besoin ressenti par chaque individu d'être le seul maître de sa biographie qui est une conséquence directe de l'expansion de l'individualisme tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Si cette exigence sociale d'être le seul maître de soi est si puissante, c'est qu'elle hérite de l'extension d'un véritable individualisme de masse structuré lors de la période de la modernité organisée, après les années 1930.

- 31 Deux dynamiques d'individuation se trouvent donc articulées, les injonctions institutionnelles tombent d'en haut sur les individus, les affirmations subjectives partent du social et se présentent à eux comme un désir personnel. La conjonction de ces deux dynamiques se traduit certes par le déploiement d'énergies sociales nouvelles, sans doute associées à l'innovation et au changement, que ce soit sur le plan économique, politique ou social. Une véritable volonté d'entreprendre caractérise notre époque. Mais la situation qui en découle conduit aussi fréquemment les individus vers des situations paradoxales ou des impasses. D'une part, l'individuation se traduit très fréquemment par la mise en place de nouvelles formes de contrôle social. D'autre part, suite à l'affaiblissement des protections collectives, l'individuation provoque chez les personnes une certaine paralysie, les met dans des situations où elles sont privées des ressources indispensables à l'action. L'exemple paradigmatique de ces impasses étant celui du chômeur dont la force de travail est invalidée par la conjoncture économique et à qui on demandera de faire « un travail sur soi » afin de « s'activer ». Nous sommes alors en présence de ce que Isabelle Astier et Nicolas Duvoux ont appelé les « injonctions biographiques »<sup>32</sup> adressées à ceux qui sont victimes d'une transformation sociale sur laquelle ils n'ont aucune prise, et plus profondément de ces exigences paradoxales adressées aux individus les plus faibles de s'activer dans une conjoncture d'inactivité économique, ainsi que l'a dénoncé Robert Castel<sup>33</sup>. « Responsabilisation » et « activation » de la volonté individuelle constituent des mécanismes discursifs, articulés au sein d'une véritable idéologie servant à la mise en place des politiques d'individuation.
- 32 La question du « risque » constitue un bon exemple de ces nouvelles dynamiques d'individuation qui pèsent sur les classes populaires, car, sous sa forme actuelle, elle inverse les sens donnés à la responsabilité individuelle et à la protection sociale telles qu'elles s'étaient structurées à l'époque où nos sociétés ont pris conscience de leurs difficultés d'intégration sociale sous la forme d'une caractérisation des principaux « risques sociaux ». Il existe aujourd'hui une valorisation de la prise de risques, une pression diffuse qui promeut le goût pour la mobilité et, inversement, une condamnation sur un supposé immobilisme représenté par exemple par l'emploi stable. On fait la promotion de l'esprit d'aventure, on encourage les travailleurs à changer de lieu de résidence, à la formation continue, à accepter de changer d'employeur, de fonction dans l'entreprise, de métier, de lieu de travail. L'individu doit accepter les risques entraînés par l'inévitable mobilité propre à toute l'activité économique et, de surcroît, il doit se protéger et se prémunir contre ces risques inéluctables. Le sens de la responsabilité individuelle et de la protection sociale se trouve ainsi inversé. En effet, le rapport responsabilité individuelle – protection sociale a été conçu exactement à l'envers au moment où la société industrielle a pris conscience des risques d'invalidation sociale provoqués par l'activité économique. Jusqu'à une date très récente, la question du risque faisait référence aux aléas que les différentes activités collectives ou économiques entraînaient pour les individus. C'est pour cette raison qu'on parlait de « risque social » : on désignait ainsi les risques consécutifs à la participation de chacun à la vie en société. C'est le cas des risques représentés par l'accident, le travail, la vieillesse, la grossesse ou la maladie. La société était « responsable » de leurs éventuels effets négatifs et devait, en conséquence, « protéger » les individus. Ainsi, les cycles de croissance et de dépression étant identifiés comme intrinsèques à une économie de marché, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle rend possible la mise en place des premières mesures d'assurance chômage. Chaque

travailleur courant un risque involontaire de perdre son emploi, il était légitime que la société mutualise ce risque et le protège. L'individu est protégé par la société.

- 33 En revanche, telle qu'elle est mobilisée aujourd'hui, la problématique du risque est invoquée pour indiquer les risques que, par leurs activités ou leur manque de précaution, les individus font courir à la collectivité ou, plus précisément, aux autres individus. C'est ce qui permet de provoquer une inflexion dans la problématique du risque, pour passer d'une logique de la « protection sociale » à une logique « assurantielle » où on enjoint à chacun de se préparer à l'imprévu et de protéger la collectivité des conséquences imprévisibles de ses activités. L'individu est désormais prié de s'assurer lui-même contre les risques de chômage, de maladie ou de vieillesse, mais aussi de se rendre responsable de la conduite de ses enfants à l'école ou dans les espaces publics. Si dans le schéma traditionnel, les dynamiques collectives de la vie sociale (l'activité économique ou le travail, par exemple) avaient été caractérisées comme porteuses de risques, selon la nouvelle logique, c'est l'individu qui est identifié comme un potentiel porteur de risques pour la société. Il lui revient donc de se tenir pour responsable de ses actes et des éventuels accidents qui lui arriveront afin qu'ils ne pèsent pas sur les autres. Le sens du risque est inversé, ce qui entraîne un changement dans la conception classique du social. Avant, la société protégeait les individus face aux risques et se rendait responsable du sort de chacun. Aujourd'hui, chacun doit s'assurer et est tenu pour responsable des aléas de l'existence et des inconvénients qu'il peut occasionner à autrui et à lui-même. C'est le sens du couple responsabilisation-activation : être responsable de soi et être actif afin de minimiser les éventuels coûts pour la collectivité.
- 34 Cette tendance à la responsabilisation généralisée rejoint souvent le discours de certaines catégories (celles qui bénéficient d'une mobilité sociale importante) qui disent vouloir échapper aux contraintes qui leur étaient imposées au temps des protections sociales et qui visaient justement à éviter des risques potentiels. Ainsi, l'assurance maladie obligatoire. Ainsi, le contrat à durée indéterminée. Dans le droit du travail, celui-ci constitue effectivement une contrainte imposée à l'employeur, mais elle cherche à protéger l'employé des aléas de l'offre et de la demande. Ce type de régulation sociale est aujourd'hui pointé comme une forme « trop rigide » du contrat de travail, alors qu'elle a donné lieu par le passé à une situation d'emploi stable. Les individus qui sont séduits par des perspectives de mobilité préféreraient des formes de contrat plus souples, « flexibles », où chacun serait individuellement assuré face aux risques (et non plus de façon mutualisée)<sup>34</sup>. Il vaudrait mieux, selon cette logique, parier sur les bénéfices de la mobilité. Mais chacun devra alors se prémunir contre les éventuelles conséquences de cette liberté gagnée – précisément en se rendant mobile, en intensifiant ou en variant sa formation afin d'élargir ses compétences, en étant prêt au changement.
- 35 La nouvelle conjoncture est également visible à travers la question des « temporalités ». Une problématique qui est aussi représentative de cette ambivalence des dynamiques contemporaines d'individuation. La crise des années 1970 se traduit par une « déstandardisation » des parcours de vie et des régimes de temporalité qui caractérisaient la modernité organisée et qui étaient jusque-là organisateurs de la vie sociale<sup>35</sup>. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, une forte institutionnalisation du social a structuré les biographies selon un schéma triparti des âges de la vie où l'adulte occupait le centre, et les figures de l'enfant et de la vieillesse, les extrémités (structure des âges

dont hérite la division entre section « jeunesse » et « adultes » au sein des bibliothèques). Cette organisation du temps est entrée en crise avec notamment la flexibilisation du salariat, mais aussi comme conséquence de l'incorporation des femmes au marché du travail, de l'accélération de la mobilité géographique ou l'allongement, la diversification et la massification des études. Mais cette diversification des temps sociaux n'a pas été seulement la conséquence de telles dynamiques structurelles. Elle a aussi en partie répondu à une expérience sociale qui voyait dans l'ancien régime des temporalités et de la structure familiale un mode de soumission de l'individu au contrôle institutionnel ou social. Chacun cherche alors à rendre plus souple cette scansion des temps biographiques par des événements qui sont perçus comme purement rituels : fin des études, entrée sur le marché du travail, mariage, naissance des enfants, retraite... La déstandardisation des temps sociaux rencontre donc une demande sociale de libéralisation, un désir manifeste de contrôle par l'individu de sa propre biographie.

36 Chacun veut ainsi pouvoir contrôler par soi-même l'âge auquel il devient mère ou père, le moment auquel il réalise ou bien reprend ses études. Chacun veut pouvoir faire des pauses dans sa carrière professionnelle, voire partir à la retraite pour revenir autrement au travail, etc. Par conséquent, les contraintes sociales sur la trajectoire biographique semblent perdre une part de leur légitimité pour apparaître comme arbitraires. Cependant, cette flexibilisation des temporalités ne répond pas seulement à des aspirations ou à des projets individuels, elle obéit également à l'émergence de nouvelles exigences en provenance du marché du travail, d'un côté, et des différents dispositifs institutionnels, de l'autre<sup>36</sup>. Côté travail, l'affaiblissement de la norme classique de l'emploi se traduit par un rétrécissement des horizons temporels et par une montée en puissance de l'incertain. Côté institutions, aussi bien dans le domaine des politiques sociales que dans d'autres dispositifs comme celui de la justice pénale, l'État exige de plus en plus que les individus deviennent responsables de leur parcours. Ainsi, la perte d'un emploi peut apparaître comme une difficulté à prévoir ou comme un manquement dans la projection vers l'avenir. Chacun doit « s'activer » afin de ne pas tomber dans un état de dépendance. On peut ainsi observer une véritable politique visant la constitution d'un nouveau régime de temporalité : de même que l'État et le salariat ont joué un rôle majeur dans la production d'une temporalité aujourd'hui vue comme linéaire et trop rigide organisée en étapes. Le capitalisme pousse aujourd'hui vers un régime de temporalité plus diversifié et incertain que l'État cherche à institutionnaliser, souvent en réponse à des demandes sociales. Peut-on dire que le nouveau régime offre plus de libertés à l'individu ? Pas nécessairement, car les bénéfices auxquels cette temporalité flexible peut donner lieu dépendent pour beaucoup des autres ressources dont chacun dispose (ou ne dispose pas).

37 La prise de conscience de ces nouvelles dynamiques d'individuation nous oblige à repenser la manière dont les institutions, les bibliothèques de quartier, entrent en contact avec les classes populaires. À partir des années 1990, la sociologie reprend à nouveaux frais la problématique classique de l'individu avec l'observation de ce qu'il convient donc de caractériser comme des véritables « politiques de l'individu ». Leur profondeur et leur étendue sont en cause et des questions se posent à la fois sur les conséquences et sur la nature de ce « nouvel individualisme »<sup>37</sup>. Il y a d'abord ce fait que les dynamiques d'individuation sont profondément ambivalentes, entre une « mobilité souhaitée » et une « mise en mobilité subie », par exemple. Une ambivalence qui, de toute évidence, ne se distribue pas de façon homogène parmi l'ensemble des

individus, même si elle traverse le corps social tout entier. D'une part, parce que les différentes catégories sociales ne sont pas également armées pour faire face aux injonctions à l'individuation de type « responsabilisation » ou « activation » dont nous venons de parler. D'autre part, parce que les individus ne sont pas également pourvus pour s'assurer eux-mêmes contre les conséquences de leur participation à la vie collective et face aux risques ou aux aléas de l'existence. Ainsi, on n'est pas pareillement exposé aux conséquences d'une perte d'emploi selon qu'on soit père de famille ou célibataire, selon qu'on ait 30 ou 50 ans, selon qu'on soit endetté, locataire ou propriétaire de son logement. L'exposition aux risques est inégale comme inégales sont les ressources dont dispose chacun pour s'en protéger. Or, le désir de maîtriser par soi-même l'avenir rend difficilement acceptable à chacun la nature socialement clivée des parcours individuels. Il est donc nécessaire de rendre compte de cette ambivalence générale qui caractérise la modernisation en cours, tout comme il est également nécessaire de rendre visibles les déclinaisons sociales de cette modernisation ambiguë.

- 38 Nous avons vu comment les bibliothèques et les bibliothécaires pensent le livre, la lecture et les bibliothèques essentiellement comme des biens, des pratiques et des institutions « individualistes », c'est-à-dire orientés vers l'individu, vers la production du sujet individuel, de son autonomie, de son intégration sociale, de sa formation. Les bibliothèques se trouvent ainsi guidées par ce que François Dubet appelle un « programme institutionnel » orienté vers l'action sur autrui et *in fine*, à la production de l'individu – les orientations collectives par lesquelles jadis les bibliothèques populaires visaient la production de collectifs et de forces sociales semblent définitivement absentes des orientations des bibliothèques de quartier. Or, qu'est-ce que les uns et les autres gagnent à l'individuation ?
- 39 C'est une question qu'il faut compléter en essayant de savoir qui gagne quoi et qui sort perdant de la nouvelle conjoncture. Peut-on décrire la conjoncture actuelle par une identification des « gagnants » et des « perdants » du processus de modernisation, de ceux qui cherchent plus de mobilité et de ceux qui la subissent ? Peut-on définir un « nouvel âge des inégalités » par une caractérisation de ceux qui tirent profit de leur mobilité et de leur souplesse (à changer de travail, à se reconverter, à s'adapter au changement, à déménager et à synchroniser vie familiale et vie professionnelle) ? Les politiques de l'individuation en cours se traduisent en effet par un gain de liberté pour certaines catégories d'individus ou par la « libéralisation » de certains domaines de la vie sociale. Par exemple, la possibilité d'arrêter son activité, de changer de lieu de résidence, d'aller « faire une expérience » de travail à l'étranger ou de changer d'entreprise pour enrichir son curriculum vitae peuvent être des ouvertures stimulantes pour certaines catégories professionnelles, la plupart du temps très diplômées comme dans le cas d'un cadre supérieur, fortement assuré par sa riche dotation en capital social, scolaire et économique. Mais les politiques de l'individuation peuvent se traduire par une perte de liberté pour d'autres catégories et par l'imposition de contraintes fortes dans d'autres domaines de la vie sociale. Ainsi, le risque encouru par une migration ou par un « simple » déménagement consécutif à la recherche d'un emploi peut se traduire par une mise à l'épreuve parfois dramatique. Une famille peut avoir besoin au contraire d'une inscription territoriale sûre en raison d'une situation précaire ou du jeune âge des enfants. Comment sacrifier les liens de proximité que la famille et le territoire procurent dans un contexte de précarité de l'emploi ? La mobilité est une contrainte qui s'apparente à une forme d'errance sociale pour tous ceux qui sont faiblement lotis en capitaux. Ainsi, l'intérim, qui permet aux entreprises d'adapter

leur dotation en personnel aux évolutions de l'offre et de la demande, se traduit par une condition de précarité de plus en plus aiguë pour les ouvriers et les petits employés ainsi contraints à alterner travail et chômage sans avoir aucune prise sur le moment où l'activité ou l'attente interviennent<sup>38</sup>.

40 Ces dynamiques modernisatrices sont à l'œuvre en France depuis plus de vingt ans – depuis le début des années 1970 au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Amérique latine. Nombreux sont les auteurs qui les ont prises comme centre de leur réflexion et nombreuses les recherches qui tentent de les rendre visibles dans les domaines les plus divers de la vie sociale (du travail à la famille, de la participation politique aux parcours biographiques en passant par la socialisation ou la protection sociale). Parfois, les dynamiques contemporaines de l'individuation sont considérées sans ambivalence, dans leur positivité, comme une forme de progrès social<sup>39</sup>. Ces analyses adoptent souvent une perspective qui place l'expérience individuelle de la vie sociale au centre de la réflexion. Les processus d'individuation sont étudiés notamment à partir d'un questionnement sur les modalités de la subjectivation individuelle. Comment devient-on aujourd'hui un individu ? Quelles sont les dynamiques sociales qui permettent de rendre compte de la diversité des présences individuelles dans nos sociétés ? Comment l'individu fait-il face aux différentes contraintes de la vie sociale ? Telles semblent être quelques-unes des principales questions auxquelles la sociologie de l'individuation cherche des réponses<sup>40</sup>. C'est le cas d'une problématique spécifique à la sociologie française, articulée autour de la notion d'« épreuve »<sup>41</sup>. En effet, dans le cadre de cette problématique, la sociologie tente de saisir, sur un mode spécifique, les relations entre transformation des structures sociales et vécu individuel. La notion d'épreuve conduit le chercheur à centrer son observation sur la façon dont chaque individu fait face aux difficultés de la vie sociale. Ce qui intéresse ici, ce n'est pas seulement la réaction de l'individu, ses décisions ou son comportement effectif. Ce qui attire l'attention, c'est surtout le vécu, les sentiments, les perceptions, les évaluations qui permettent à l'individu de se situer face à ce qu'il perçoit comme des duretés de la vie sociale. Ainsi, on abandonnera la vieille problématique des « représentations » qui permettent à l'individu de se positionner dans l'ordre social au profit d'une problématique de la « réflexivité » permettant à chacun de se situer face au changement<sup>42</sup>. L'individu en tant que tel, dans sa singularité, devient l'objet de la sociologie. Évidemment, une fois le chercheur ainsi penché vers l'intérieur du sujet, le constat est celui de la diversité des expériences, des ressentis, des attitudes, des dissonances, etc. La notion d'individuation vient alors nommer la diversification et la pluralité<sup>43</sup>. Dans un premier temps donc, le mode que chaque individu a de faire face à une épreuve fournit un outil méthodologique pour rendre compte de l'individualisation du social. Or, dans un deuxième temps, l'observation des épreuves rend visibles non plus les déclinaisons singulières du social, mais plus précisément les processus producteurs d'individus.

41 Comment se présente l'individuation observée sous cet angle ? On peut dire de façon très générale que la notion d'épreuve sert à décrire sur un mode singulier le rapport individu-société. Dans la perspective qu'il ouvre, le concept place le sujet individuel au centre de la vie sociale, car chacun entre en rapport avec le social d'une façon singulière dont il sort marqué par l'expérience de chaque événement. Or, une fois entré dans ce cadre de réflexion, il devient difficile au sociologue de hiérarchiser entre différentes sortes d'épreuves, maladie, divorce ou chômage, car il ne dispose plus d'une théorie du lien social. Chaque événement est placé dans une échelle d'épreuves plus ou moins dure ou difficile à surmonter, mais dont seule la personne peut nous dire la

portée. Quel accident a le plus d'effets sur le parcours de l'individu ? Le sociologue sacrifie ici dans une large mesure ses capacités à établir une quelconque hiérarchisation des problèmes sociaux définis à l'extérieur de l'individu. Il n'y a que l'interviewé pour nous dire ce qui a été décisif pour lui. Or, le matériau recueilli avec cet outillage conceptuel conduit à la fois à une dilution du social et à une subjectivation des processus d'individuation. L'éclatement de la vie sociale qui est ainsi décrit ne résulte-t-il pas de la perspective adoptée afin de l'observer ?

- 42 Notre point de vue, en revanche, n'oriente pas la recherche vers une mise en valeur du sujet individuel, de la plus ou moins grande importance qu'il accorde aux événements qui se présentent à lui. Nous essayons plutôt d'attirer l'attention sur l'élargissement ou le rétrécissement des marges d'autonomie individuelle. L'individuation peut se traduire par un gain de « liberté » ou d'indépendance sociale, par une augmentation des « capacités » d'action de l'individu pour parler comme Amartya Sen, mais elle peut aussi déboucher, au contraire, sur un enfermement ou une immobilisation des individus sur eux-mêmes ou dans une espèce de vide social. L'« individuation » devient alors « atomisation », et les dynamiques de singularisation se traduisent plutôt par des formes de contrôle social ; nous sommes alors en présence de ce que Robert Castel a caractérisé comme des dynamiques « négatives » d'individuation<sup>44</sup>. En effet, il est nécessaire de soumettre les dynamiques d'individuation actuelles à une évaluation critique, ce qui conduit à signaler leur caractère profondément ambivalent. L'individuation contemporaine contient des aspects positifs dans lesquels les individus conquièrent des marges élargies d'indépendance, voire d'autonomie, mais elle contient aussi des aspects négatifs dans lesquels les individus voient leurs marges d'action se rétrécir. Plus précisément, ces formes d'individuation négative ne se distribuent pas de façon homogène sur l'ensemble du corps social. Touchées par la dérégulation du marché du travail, par l'affaiblissement des inscriptions collectives et par la perte d'efficacité des protections sociales, les classes populaires souffrent aussi bien des injonctions à l'individuation qui les responsabilisent de leur sort que des chants de sirène qui leur proposent plus d'autonomie et de mobilité alors qu'elles sont démunies des ressources nécessaires pour y faire face.
- 43 La caractérisation de la conjoncture actuelle, qui s'ouvre vers les années 1980, est donc complexe. On ne peut pas suivre sans heurts une part des observateurs lorsqu'ils affirment que la modernité du XXI<sup>e</sup> siècle ira plus en faveur de l'individualisme que ne l'a été la modernité du XX<sup>e</sup> siècle. Penser ainsi serait non seulement contrefactuel du point de vue historique, mais conduirait encore à aller trop vite sur les conséquences de ces nouvelles dynamiques d'individuation dans la conjoncture actuelle. Regarder les dynamiques d'individuation en cours oblige à s'arrêter un moment sur les précédents processus d'individuation, propres au XX<sup>e</sup> siècle, et qui avaient attiré l'attention de la sociologie nord-américaine et européenne surtout à partir des années 1950. En effet, des travaux de Daniel Bell et David Riesman à ceux de l'école de Francfort ou aux nombreuses contributions de la sociologie française, les années 1960 et 1970 ont donné lieu à l'observation des conséquences d'un « nouvel individualisme » dont nous parlait alors la sociologie. Des dynamiques telles que la consommation de masse, la consolidation des *mass media* et des industries culturelles, la progressive démocratisation de l'école, l'entrée des femmes sur le marché du travail et leur « libération », la réduction du temps de travail et la consolidation des protections sociales et du salariat ont été associées à un essor jusqu'alors sans précédent de l'individualisme. De ce point de vue, on peut dire que le XX<sup>e</sup> siècle a été le siècle de la

réalisation de l'individualisme, celui qui finit par rapatrier sur terre la réalité de l'individualisme après une longue marche séculaire, pour parler comme Louis Dumont<sup>45</sup>, ou la réalisation d'une véritable « société des individus », pour parler comme Norbert Elias<sup>46</sup>. En quoi l'individualisme de notre début de XXI<sup>e</sup> siècle est-il tributaire ou au contraire en opposition à celui que la sociologie a caractérisé pendant les années 1950-1970 ? C'est une question sur laquelle on ne peut pas faire l'impasse si l'on veut donner un peu de consistance historique à la description des enjeux de l'individualisme contemporain. Il y a peut-être deux conceptions de l'individuation engagées dans un combat qui structure la conjoncture actuelle. Celle qui domine aujourd'hui renvoie à une conception assez classique (au sens du XVIII<sup>e</sup> siècle) de l'individualisme comme libération des contraintes sociales. Or, les descriptions de l'individualisme qui ont dominé la sociologie entre les années 1950 et 1970 semblent renvoyer davantage à une conceptualisation plus durkheimienne ou marxiste sur les conditions sociales nécessaires à l'émergence de l'individualisme. Ces visions, qu'on aurait pu alors taxer de « moralistes » tellement elles condamnaient l'essor de l'individualisme après la Seconde Guerre mondiale, se trouvent aujourd'hui pratiquement renvoyées dans l'oubli. Peu nombreuses sont aujourd'hui les références à des auteurs comme Marcuse, Adorno et Horkheimer, Althusser ou Riesman, et on a l'impression que leurs ouvrages ne font plus partie des formations en sciences sociales. La critique sociale a changé de camp.

- 44 La modernisation en cours depuis les années 1980 prend appui sur une conception libérale de l'individu. C'est-à-dire que la liberté est essentiellement présentée sous sa forme négative, sur le modèle d'un desserrement des contraintes, d'un relâchement des attaches sociales, le but de tout processus d'individuation étant de « libérer » l'individu. Un individu que l'on pense en conflit, voire en opposition avec la société – celle-ci étant identifiée à l'État, à ce qui oppresse l'individu en l'empêchant de se développer en liberté. De ce point de vue, tout appel au collectif est regardé avec scepticisme. Mais sont-ce les individus qui peuplent l'univers des classes populaires en situation d'agir dans le monde au-delà de toute inscription collective ?
- 45 Les conceptions libérales de l'individu ne peuvent pas penser la liberté comme le résultat d'un lien social ou d'une action collective telle que Hannah Arendt, par exemple, conçoit l'action politique comme le résultat d'un agir ensemble. La conception libérale ne peut pas concevoir le social comme une chance pour l'individu, mais pense la société négativement, comme une contrainte, dans les limitations (parfois certes inévitables) que l'autre impose à la liberté individuelle. C'est la raison pour laquelle, ainsi conçue, la liberté individuelle augmente au fur et à mesure que l'individu fait reculer la contrainte sociale. Quelque chose de cet individualisme qui conçoit les liens sociaux de manière négative, comme des contraintes, émerge chaque fois qu'une institution agit dans le sens d'aider les individus à « s'en sortir », c'est-à-dire à se désocialiser de leur groupe de semblables. Cette dimension désocialisatrice est particulièrement forte dans les discours sur le rôle des bibliothèques de quartier aujourd'hui en France, comme le montre par exemple le livre de Michel Petit *De la bibliothèque au droit de cité* où les expériences les plus réussies des bibliothèques dans les quartiers populaires sont celles qui ont contribué pour que les individus quittent leur milieu social. Ainsi, non sans raison, certains groupes peuvent percevoir cette institution comme une menace.

- 46 Les conceptions libérales de l'individuation tendent également à nier que les individus sont inégaux aussi bien dans leurs conditions effectives d'individuation que dans leurs aspirations à l'individuation. De quoi chaque individu a-t-il donc besoin pour pouvoir augmenter à la fois ses marges d'indépendance et ses possibilités d'action ? C'est une question dont la réponse se décline socialement selon des classes d'individus et non individuellement à partir des désirs abstraits de chaque personne. En effet, on peut dire qu'il y a individus et individus. Les uns se libéreront certes avec moins d'État (ceux qui disposent de capitaux ou d'assises suffisantes pour asseoir sur elles leur indépendance sociale), tandis que d'autres en sortiront perdants, c'est-à-dire avec leurs marges de liberté réduites, chaque fois que la « réduction » de l'État se traduit par une diminution des protections sociales ou par une soumission sans médiations aux aléas du marché. L'offensive entamée ces dernières années contre l'État, présenté comme source de toutes les contraintes, les rigidités et les entraves, est tellement massive que les critiques de l'État comme forme de « contrôle social » se voient complètement déplacées. La critique de l'État comme machine de contrôle social a, pour ainsi dire, changé de côté. Alors qu'elle venait des marges et d'en bas, comme une revendication de l'autonomie individuelle pour les faibles, et qu'elle s'associait à une critique du capitalisme sous sa forme monopoliste, elle semble aujourd'hui venir d'en haut et servir le point de vue des formes les plus concentrées de capital financier qui cherchent l'abolition de pratiquement toutes les formes de régulation.
- 47 Quelque chose de cet ordre semble à l'œuvre toutefois que nous observons les productions culturelles de ces segments des classes populaires. Livres, chansons et autres produits culturels permettent de voir certes une revendication de l'individualisme « *pour nous aussi* », mais elles semblent profondément préoccupées par la production d'un « nous », la banlieue, la cité, les jeunes, les quartiers, les Noirs, les Arabes, ceux qui doivent quitter l'école trop tôt, ceux qui sont en conflit permanent avec les forces de l'ordre, etc. Il y a là tout un effort de resignification du réel et de production de collectifs. Et tout semble indiquer que cet effort des classes populaires pour se doter d'un point de vue, pour organiser collectivement leur expérience du social et pour se placer au sein de la société constitue l'une des dynamiques majeures au sein desquelles nous devons inscrire les incendies des bibliothèques. Ces efforts dans la formation d'une force sociale luttent, peut-être sans le savoir, contre les dynamiques d'individuation qui travaillent le quotidien des classes populaires.

---

## NOTES

1. Luis D'Elia, « Commentario de Luis D'Elia », in Denis Merklen, *Asentamientos en La Matanza. La terquedad de lo nuestro*, Buenos Aires, Catalogos, 1991, pp. 199-201.
2. À la décharge de cette image un peu caricaturale que je rends de ma propre représentation, je dois dire que les habitants des *asentamientos* se présentaient eux-mêmes comme des *vecinos*. Cette catégorie, que je reprenais déjà amplement dans mes textes de l'époque et dans le livre en question, renvoie à une représentation de la

citoyenneté. En castillan, le mot « voisin » dépasse les trois sens d'« habitant », de « voisin » et de « citoyen » que la traduction française propose, car il contient une dimension morale et politique qui lui vient de l'époque coloniale où les *vecinos* (citoyens) se distinguaient des « infidèles », les Indiens non catholiques. Dans le cadre des *asentamientos*, la stratégique reprise de cette catégorie permettait aux occupants de se distinguer des *villeros* (les habitants des bidonvilles, considérés comme honteux et marginaux) et de se présenter comme d'honnêtes gens ayant droit à une vie digne, car ce sont des « concitoyens », c'est-à-dire des individus égaux dans l'espace de la démocratie récemment installée dans l'Argentine des années 1980 (Merklen, 1991 et 2001). Ce sujet des liens entre la catégorie *vecino* et la citoyenneté a fait l'objet d'autres travaux depuis. Voir notamment, Sabina Frederic, *Buenos vecinos, malos políticos. Moralidad y política en Gran Buenos Aires*, Buenos Aires, Prometeo, 2004 ; et Luciano de Privitellio, *Vecinos y ciudadanos. Política y sociedad en la Buenos Aires de entreguerras*, Buenos Aires, Siglo XXI-Argentina, 2003.

3. Pierre Clastres, *Chronique des Indiens Guayaki. Ce que savent les Aché, chasseurs nomades du Paraguay*, Paris, Plon, 1972 (coll. Terre humaine).

4. Clifford Geertz, *Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié, 1996 (coll. Leçons de choses) (*Works and Lives. The Anthropologist as Author*, 1988).

5. Denis Merklen, *Asentamientos en La Matanza*, *op. cit.*, p. 194.

6. Nous avons pris de la distance pendant longtemps. Il m'a répudié, car pendant les années de ma recherche j'étais devenu un allié précieux pour eux, j'avais participé très activement au mouvement, j'étais devenu un compagnon de tous les jours. Je suis revenu des années plus tard et une certaine amitié me lie toujours à lui et à sa famille, comme à d'autres habitants de ces trois quartiers. Quand j'y retourne, il m'arrive que des gens dont je ne me souviens plus me parlent de ce petit livre qu'ils gardent toujours chez eux, parfois le seul livre de leur bibliothèque.

7. Jacques Derrida, « La violence de la lettre : de Lévi-Strauss à Rousseau », in *De la grammatologie*, Paris, Minuit, 1967 (coll. Critique), pp. 149-202 (citations extraites des pages 161 et 177).

8. Nous avons vu (voir *supra*, chapitre 1) l'importance que revêt pour une bibliothèque le fait de se nommer et de se doter d'un nom, de classer des livres et des collections, toutes des fonctions consubstantielles à la profession de bibliothécaire.

9. Jean-Claude Passeron, « Le sens et la domination », in *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006 (coll. Bibliothèque de « L'évolution de l'humanité » ; 50), pp. 385-398 ; et du même auteur avec Claude Grignon, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil, 1989.

10. Jack Goody, « Derrida au milieu des archives de l'écrit et de l'oral », in *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, Paris, La Dispute, 2007, pp. 163-175.

11. Voir par exemple le volume publié aux Presses de l'enssib sous la direction de Claire Bélisle, *Lire dans un monde numérique*, Villeurbanne, 2012 ; et celui coordonné par Christophe Evans, *Lectures et lecteurs à l'heure d'internet. Livre, presse, bibliothèques*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2011.

12. Voir à ce propos, Olivier Schwartz, *La notion de « classes populaires »*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches en sociologie, université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 1998.

13. Pour un panorama de la sociologie latino-américaine à cette époque, voir Alain Touraine, *La parole et le sang. Politique et société en Amérique latine*, Paris, Odile Jacob, 1988.
14. Jean-Claude Passeron, « Symbolisme dominant et symbolisme dominé », in Claude Grignon, Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire, op. cit.*, pp. 19-64.
15. Paul Willis emploie le terme « pénétration » dans le sens exactement contraire, pour désigner les « impulsions qui contribuent à faire en sorte que [les membres des classes populaires] appréhendent leurs conditions sociales d'existence » sous la forme d'une résistance « limitée » à l'idéologie et à l'ordre social dominants. Paul Willis, « Pénétrations », in *L'école des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers*, Paris, Agone, 2011, pp. 209-248. (*Learning to Labour*, 1977).
16. On pourra nous objecter que de nombreux bibliothécaires refusent dans ces quartiers d'appeler la police, sauf en cas de conflit majeur, ou en cas de « peur » comme dans certaines anecdotes que nous avons rapportées ici. Mais la question est justement là. Ces intervenants bénéficient en dernière instance de l'appui de la police ou de « la force de l'ordre » pour reprendre l'expression de Didier Fassin, *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Paris, Seuil, 2011 (coll. La couleur des idées).
17. « C'est pour avoir écrit, dans un magazine promotionnel, cette simple phrase que Mohamed Bourokba, dit Hamé, est poursuivi depuis maintenant six ans par le ministère de l'Intérieur. Relâché une première fois en décembre 2004 par la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel, à nouveau relâché deux ans plus tard par la cour d'appel de Paris, Hamé a dû comparaître une troisième fois le 3 juin 2008 après la cassation du second jugement. Relâché une fois de plus le 23 septembre, il apprend trois jours plus tard que le ministère de l'Intérieur se pourvoit à nouveau en cassation... », Pierre Tevanian, « Entretien avec Mohamed Bourokba », *Mouvements*, janvier-mars 2009, n° 57, p. 120.
18. François Dubet, *Faits d'école*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2008 (coll. Cas de figure).
19. Olivier Schwartz, « Sur le rapport des ouvriers du Nord à la politique. Matériaux lacunaires », *Politix*, 1991, vol. 4, n° 13, p. 83.
20. Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 2000, notamment p. 199 et sq. (*Kampf um Anerkennung*, 1992)
21. Dominique Schnapper, « L'échec du "modèle républicain" ? Réflexion d'une sociologue », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 61<sup>e</sup> année, juillet-août 2006, n° 4, pp. 759-776.
22. Bernard Lahire, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004 (coll. Textes à l'appui).
23. Marcel Gauchet, « Essai de psychologie contemporaine. Un nouvel âge de la personnalité », *Le Débat*, 1998, n° 99, pp. 164-181.
24. Peter Wagner, *Liberté et discipline. Les deux crises de la modernité*, Paris, Métailié, 1996 (coll. Leçons de choses) (*Soziologie der Moderne, Freiheit und Disziplin*, 1995).
25. Pour cet auteur, l'exacerbation de l'individualisme contemporain est une conséquence de la réussite de la démocratie. Mais paradoxalement, cet individualisme accompli érode les bases sociales du régime. C'est ce qui lui permet d'affirmer sa thèse centrale selon laquelle la démocratie agirait contre elle-même. Marcel Gauchet, *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, 2002.

26. Didier Vrancken, *Le nouvel ordre protectionnel. De la protection sociale à la sollicitude publique*, Lyon, Parangon/Vs, 2010.
27. Luc Boltanski, Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
28. Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995 (coll. L'espace du politique).
29. Vincent de Gauléjac, *La société malade de la gestion*, Paris, Seuil, 2005.
30. Richard Sennett, *Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité*, Paris, Albin Michel, 2000 (*The Corrosion of Character*, 1998) ; du même auteur, *Respect. De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*, Paris, Albin Michel, 2003 (*Respect: The Formation of Character in an Age of Inequality*, 2002).
31. Alain Ehrenberg, *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob, 1998.
32. Isabelle Astier, Nicolas Duvoux, *La société biographique. Une injonction à vivre dignement*, Paris, L'Harmattan, 2006.
33. Robert Castel, « Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précaire », in *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, 2009, pp. 159-183.
34. Robert Castel, préface à l'édition de poche, *La gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Paris, Seuil, 2011.
35. Marc Bessin, Hervé Levilain, « Pères sur le tard. Logiques temporelles et négociations conjugales », *Recherches et prévisions*, juin 2004, n° 76, pp. 23-38.
36. Marc Bessin, « Les seuils d'âge à l'épreuve de la flexibilité temporelle », in Éric Vilquin (dir.), *Le temps et la démographie*, Louvain-la-Neuve, Academia, 1994 (coll. Chaire Quetelet '93), pp. 214-230.
37. Marcel Gauchet, « Les deux sources du processus d'individuation », *Le Débat*, 2002, n° 119, pp. 133-137.
38. La précarité professionnelle a pris une ampleur considérable avec l'essor de la sous-traitance et du travail intérimaire depuis les années 1980. Elle s'est développée plus précisément sous la forme d'une insécurité de l'emploi, d'une pénibilité accrue des conditions de travail et d'une difficulté de disposer d'une représentation collective. Sophie Bérout (dir.), Paul Bouffartigue (dir.), *Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives ?*, Paris, La Dispute, 2009.
39. François de Singly, *Les uns avec les autres*, Paris, Armand Colin, 2003.
40. Pour une synthèse de ces perspectives, voir Danilo Martuccelli, *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard, 2002.
41. Voir par exemple Danilo Martuccelli, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2006.
42. Ulrich Beck a théorisé cette problématique, allant même jusqu'à parler de « modernité réflexive ». Voir Ulrich Beck, « Modernité réflexive : généralisation de la science et de la politique », *La société du risque*, Paris, Flammarion, 2001, p. 335 sq. (*Risikogesellschaft*, 1986).
43. Bernard Lahire, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998 ; du même auteur, *La culture des individus, op. cit.*
44. Robert Castel, « L'individualisme négatif », in *Les métamorphoses de la question sociale, op. cit.*, pp. 461-474.

45. Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil, 1991.
46. Norbert Elias, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991 (*Die Gesellschaft der Individuen*, 1987).